

Une mise à jour de l'enjeu/impact sur le château de la Tour de Ry aurait été nécessaire puisque dans le dossier initial de nombreuses erreurs et omissions sont relevées :

Les conclusions de l'étude affirmant l'absence de visibilité ou covisibilité depuis le château de la Tour de Ry sont fausses et auraient mérité une mise à jour compte tenu de l'information déjà portée à la connaissance du promoteur, comme l'attestent les photomontages suivants.

– visibilité (depuis les jardins):

(taille des éoliennes minimisée de 15% dans le photomontage volontairement pour éviter toute critique infondée du promoteur en réponse à l'avis du commissaire enquêteur)



covisibilités :

Vue depuis la D41

(taille des éoliennes minimisée de 15% dans le photomontage volontairement pour éviter toute critique infondée du promoteur en réponse à l'avis du commissaire enquêteur)



Vue depuis l'intersection D41/D72 :

(taille des éoliennes minimisée de 15% dans le photomontage volontairement pour éviter toute critique infondée du promoteur en réponse à l'avis du commissaire enquêteur)



Quelle que soit la critique du promoteur sur ces photomontages et leur exactitude, il ne peut être nié cette covisibilité puisque depuis ces points de vues est identifiable le Silo de La Fuye, situé, en arrière-plan des éoliennes : Si on voit le silo à l'horizon, on voit forcément les éoliennes.

Le photomontage suivant, réalisé depuis la D72 montre la vue qui serait celle d'un amateur d'architecture qui prendrait une photo de La Tour de Ry depuis l'espace public (D72 lieu dit « la renardière », avec en arrière-plan des éoliennes le Silo de La Fuye.

(taille des éoliennes minimisée de 15% dans le photomontage volontairement pour éviter toute critique infondée du promoteur en réponse à l'avis du commissaire enquêteur)



(Silo de La Fuye en arrière-plan des éoliennes certifiant la visibilité des éoliennes)

Pour ces manquements, merci de rendre un avis défavorable.

E. MARTINET